



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation :
09/04/2026
Date d'affichage : 09/04/2026

Nombre de conseillers :

En exercice : 11

Présents : 11

Votants : 11

L'an deux mil vingt-six, le seize avril à 20H00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Pierre LHOTTE, Maire.

Présents : Pierre LHOTTE, Philippe AUBIER, Corinne ZAETTA, Christian SORTON, Jean-Claude SILLET, Stéphany SALSI, Fabien LOBJOIT, Stéphanie SAUVAGE, Cédric DEBATY, Maud THENOT, Justine LEBERGUE.

Secrétaire de séance : Fabien LOBJOIT.

DELIBERATION N° 2026/04/05

OBJET :

Affectation de résultat
Budget principal

Le conseil municipal, en application de l'article 9 de la loi du 2 mars 1982 et de l'instruction comptable M14,

Après avoir approuvé le 16 avril 2026, le compte financier unique 2025 du budget principal qui présente un excédent de fonctionnement (hors restes à réaliser) d'un montant de 127 637,29 €,

Considérant que la section d'investissement dudit compte financier unique fait apparaître :

Un solde d'exécution positif de :	1 230,28 €
Un solde de restes à réaliser de :	+ 11 035,00 €
Entraînant un besoin de financement s'élevant à	9 804.72 €

Vu les états des restes à réaliser au 31 décembre 2024

Considérant les besoins recensés pour l'exercice 2025,

Considérant que le budget 2024 comportait en prévision, un virement de la section de fonctionnement (compte 023) à la section d'investissement (compte 021) de 59.678,00 €,

-DECIDE sur proposition du Maire, d'affecter au budget principal de l'exercice 2025, le résultat comme suit :

Affectation en réserves (compte 1068) (financement de la section d'investissement)	9 804.72 €
Report en section de fonctionnement (ligne 002 en recettes)	117.832,57 €

Extrait certifié conforme au registre des
délibérations

Fait à Branscourt

Le : 20/04/2026

Le Maire

Pierre LHOTTE

